

Comité Technique Local du
13/03/18 :
Y a-t-il du dialogue quand rien
n'est à discuter?



A ce CTL nous avons à nous prononcer sur des aménagements horaires de 2 trésoreries, la phase 2 des travaux d'accueil de Reims pour 2018, le transfert de compétence de certains dossiers des pôles enregistrement au SIE de Reims et le plan de formation 2018 de la DDFIP.

- La CGT s'est abstenue sur les aménagements horaires de Fismes et Sermaize car c'était une demande des agents. Nous avons cependant déploré qu'une fois encore des collègues soient à ce point acculés par manque d'effectif.

Pour les travaux de Reims, le transfert de compétence vers le SIE de Reims et le plan de formation nous avons voté **contre**.

- En effet, concernant l'accueil de Reims les travaux ont été menés avant même de consulter les organisations syndicales (OS) au CTL et au CHSCT (lequel est prévu le 5/4/18 !!!).
Ces travaux ont été réalisés dans les conditions désastreuses, que la CGT avait anticipé, et sur lesquelles elle a plusieurs fois interpellé la direction.
Sur ce dossier nous avons fait remonter les interrogations des agents concernés. La direction a prétendu découvrir les demandes et les problématiques soulevées !!!
Un groupe de travail doit se tenir avec les agents jeudi. Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir d'avantage.
- Pour le plan de formation, nous avons voté **contre un projet sans ambition** et qui oblige les collègues à aller de plus en plus loin pour se former.
- Concernant l'Enregistrement nous avons fait remarquer la **précipitation et l'amateurisme du regroupement**, qui oblige la DGFIP à faire prendre des arrêtés ministériels pour compenser l'inadaptation et l'inachèvement de FIDJI.

A noter que les OS avaient participé à un groupe de travail sur le tableau de bord de veille sociale, qui est un outil de suivi du climat social du département, et que les décisions prises à ce GT ont été remises en cause, pour des difficultés techniques de mise en œuvre... nous avons encore une fois fait remarquer l'amateurisme de la DG sur ce dossier et le manque de considération que cela entraîne pour les agents et vos représentant.

La situation du SIP de Reims, encore une fois évoquée, et un constat de la CGT que le nombre de jours non remplacés équivaut à 3 agents temps plein... ce qui peut expliquer en partie peut être les difficultés du poste, combiné à un problème de pilotage dont la direction est consciente .

*Vos représentants au CTL du 08/01/18 :
Cécile Tillier, SIE Châlons.
Agnès Bonhour, SPF Châlons.
Carine Hoffman, trésorerie de Montmirail.*



Plus forts ensemble, syndiquez-vous !